



# PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Pierre N'GAHANE, Préfet  
Secrétaire Général du CIPD-R



# Plan de l'intervention

- Comprendre le phénomène
- Détecter les situations à risque
- Apporter une réponse publique



# I - Comprendre le phénomène



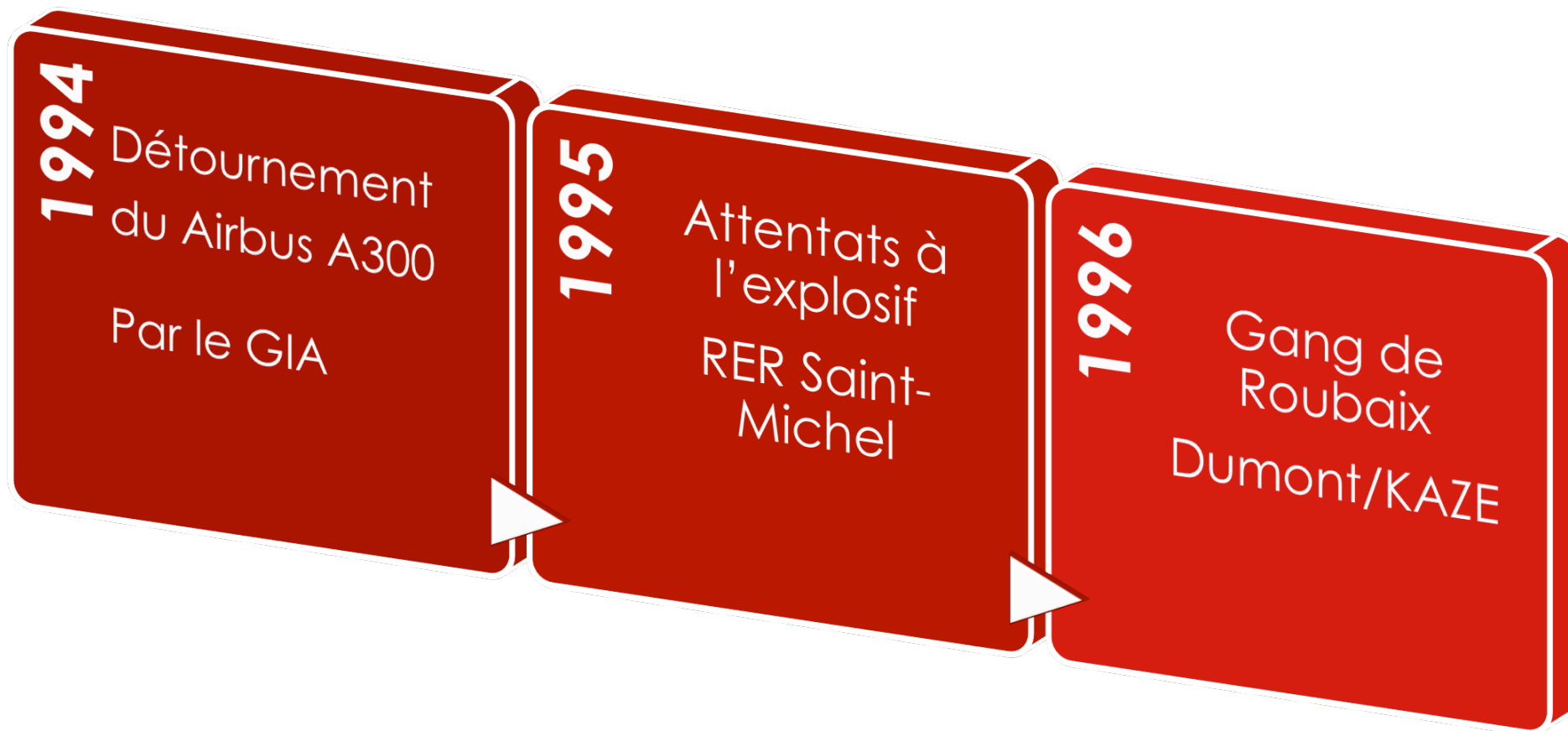


# 1. Comprendre le phénomène « côté offre »

- **« Tout phénomène a une cause »**
  
- Principaux groupes terroristes en Syrie :
  - Jabbat Al Nusra
  - DAECH
  
- Les sources historiques du conflit
  
- Les sources connexes du conflit



# Des attentats en France





# Des attentats en France

- **Une définition du djihad de la jurisprudence islamique**
- **Le grand djihad** : « l'effort quotidien d'un fidèle pour devenir meilleur croyant »
- **Le petit djihad** : « l'effort guerrier, de combat pour se défendre »



# Les sources historiques

- En 1979 : L'invasion de l'Afghanistan par l'armée soviétique

- Des Moudjahidines « les freedom fighters » !

- Ibn BAZ, grand mufti d'Arabie saoudite émet une fatwa sur la présence soviétique

- Abdallah AZZAM s'impose comme père spirituel du djihadisme contemporain



# Les sources historiques

- **« l'histoire n'écrit pas ses lignes sauf avec le sang des martyrs »**

→ Il crée le mythe eschatologique du « shahid » où la mort en martyr permet de rejoindre le paradis

→ Il est considéré comme père spirituel de Ben LADEN



# Les sources historiques

- 1979 : C'est aussi la chute du Shah et la prise du pouvoir par des religieux chiites en Iran

→ Déclenchement de la guerre Iran/Irak

- 1982 : Création du Hezbollah au sud Liban (Chiite)

→ Attentat contre les Marines à Beyrouth

→ Attentat contre la caserne du Drakkar des parachutistes français en 1983

- 1989 : Retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan



# Les sources historiques

- 1992 : Éclatement de la guerre en Bosnie

→ Arrivée de combattants arabes en Europe en soutien aux musulmans bosniaques

- 1995 : Accords de Dayton

→ Retour en France de Lionel DUMONT et Christophe KAZE → gang de Roubaix



# Les sources historiques

## ■ Dans les années 90 :

- Guerre du Golf : invasion du Koweït par l'Irak
- L'armée US s'installe en Arabie saoudite
  - Fatwa contre cette présence américaine
  - Ben LADEN rentre en conflit avec la monarchie saoudienne
  - Exil au Soudan

## ■ 1996 : Ben LADEN chassé du Soudan et s'installe en Afghanistan

- Alliance avec Ayman Al ZAWAHIRI → djihad global



# Les sources historiques

- 1998 : Attentats de Nairobi (Kenya) contre l'armée US et de Dar Es Salam (Tanzanie)

- Fin des années 90 : Conflit en Tchétchénie

- Vellétés indépendantistes
- réengagement d'anciens djihadistes

- 2000 : Attentat du destroyer US au large d'Aden (Yémen)

- 11/9/2001 : Attentat des tours jumelles à New-York



# Les sources historiques

- 2003 Intervention des USA (sans mandat de l'ONU) en Irak

- 2005-2006 naissance d'Al Quida en Mésopotamie (ancêtre de DAECH)

- Dirigé par Abou Mus'ab Al Zarquaoui (tué en 2006)

- Naissance de Al Quida au Maghreb Islamique (AQMI)



# Les sources historiques

**2006**

DAECH se transforme avec une réelle ambition politique

**2011**

Début du « printemps arabe »

→ Début de la guerre en Syrie

**29 juin 2014**

Proclamation d'un califat  
→ Dirigé par Al Bagdadi



# Les sources connexes du conflit

## ■ Des enjeux sunnites (90%)/chiites

- Pays à dominante chiite
  - Iran (90 à 95%)
  - Azerbaïdjan (75 à 85%)
    - Irak (65 à 70%)
    - Bahreïn (65 à 75%)

- La Syrie est majoritairement sunnite (80 à 90%)



# Les sources connexes du conflit

## ■ Les accords de Sykes-Picot :

Au départ,  
l'empire Ottoman choisit le  
camp de l'Allemagne au  
début de la guerre de 14-18

**Le Colonel Thomas Edward  
LAWRENCE** est envoyé  
négociateur avec le shérif de la  
Mecque HUSSEIN une  
participation côté entente  
(France Angleterre Russie)  
avec une « promesse » d'un  
retour à la fin de la guerre



# Les sources connexes du conflit

- A Londres, le **16 mai 1916** des accords sont scellés en la France et l'Angleterre par Mark SYKES et François GEORGES-PICOT
- Accord modifié en **1918** par Lloyd GOERGES et Georges CLEMENCEAU (chef de gouvernement de R. POINCARRE)
- Accords de San Remo en avril **1920**
- Traité de paix de Lausanne le **24 juillet 1923**

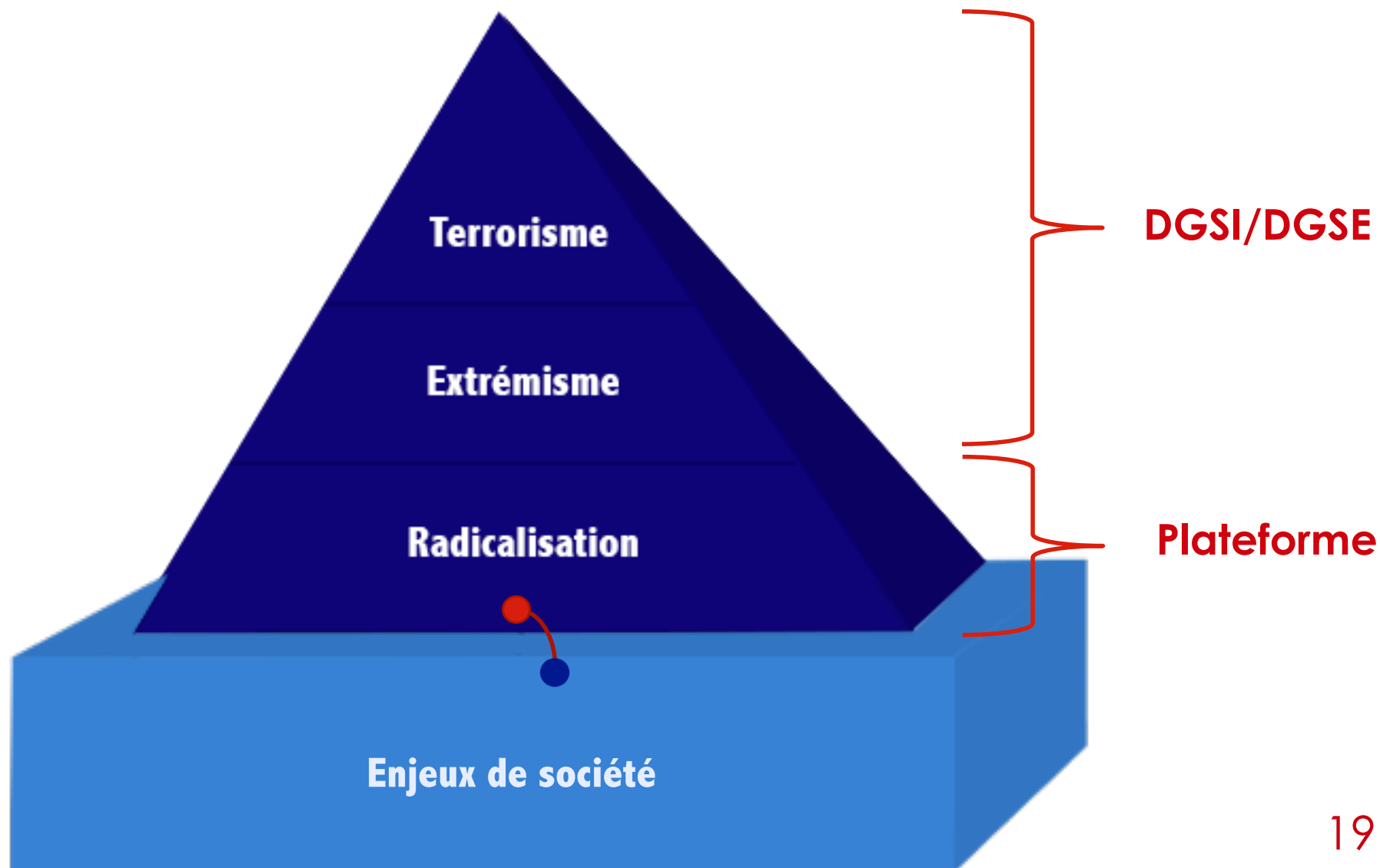


## 2. Comprendre le « côté demande »

- **Caractéristiques de la définition de la radicalisation :**
  - Un processus qui peut être graduel, progressif, individuel et collectif
  - Une forme violente d'action
  - Une idéologie extrémiste
- **La singularité du modèle français de prévention tient :**
  - **Aux principes républicains** (unité, indivisibilité, laïcité)
  - **Au rôle confié à l'État**
    - À une conception fondée sur les **vertus de l'éducation et de la citoyenneté**
    - **À l'approche ciblée vers l'individu**



# Schéma





## II – La détection





# La détection

1

- **La plateforme téléphonique**

- Les chiffres
- Les profils

2

- **Les ressortissants français impliqués dans le conflit syrien**

3

- **Les profils des personnes signalées et les vecteurs de radicalisation**



# Indicateurs de basculement

## Rupture

- Avec l'environnement habituel
- Changement d'apparence physique
- Changement d'apparence vestimentaire
- Pratique religieuse hyper ritualisée

## Environnement personnel de l'individu

- Image paternelle et/ou parentale défailante voire dégradée
- Environnement familial fragilisé
- Environnement social fragile
- Traits de personnalités
- Réseaux relationnels

## Théories et discours

- Théories complotistes
- Changements de comportements identitaires
- Prosélytisme

## Techniques

- Usages de réseaux virtuels ou humains
- Stratégies de dissimulation/duplicité

## Judiciaire

- Condamnation pénale et incarcération
- Antécédents
- Commission de certaines infractions
- Comportement en détention

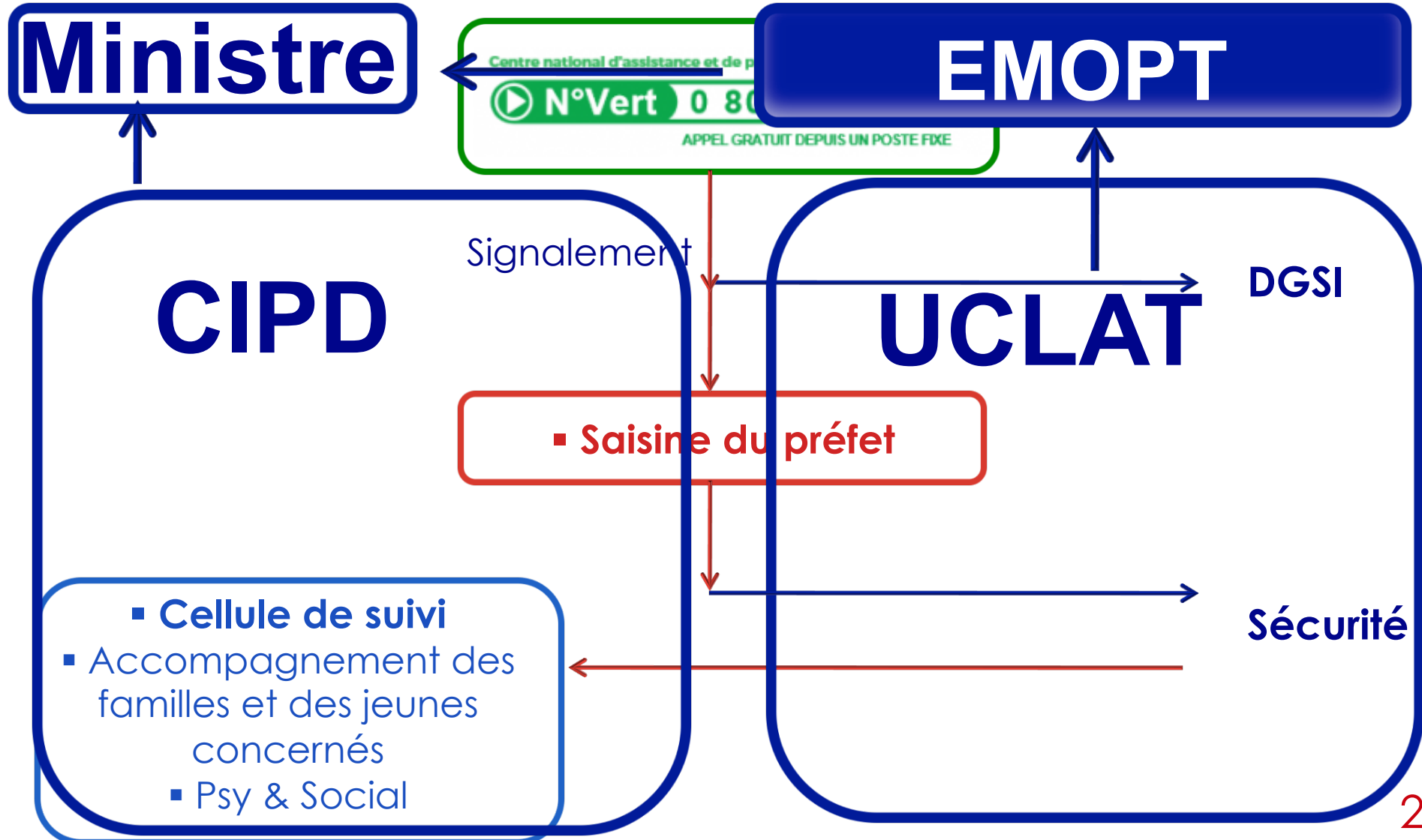


### III – Mise en œuvre de la réponse publique



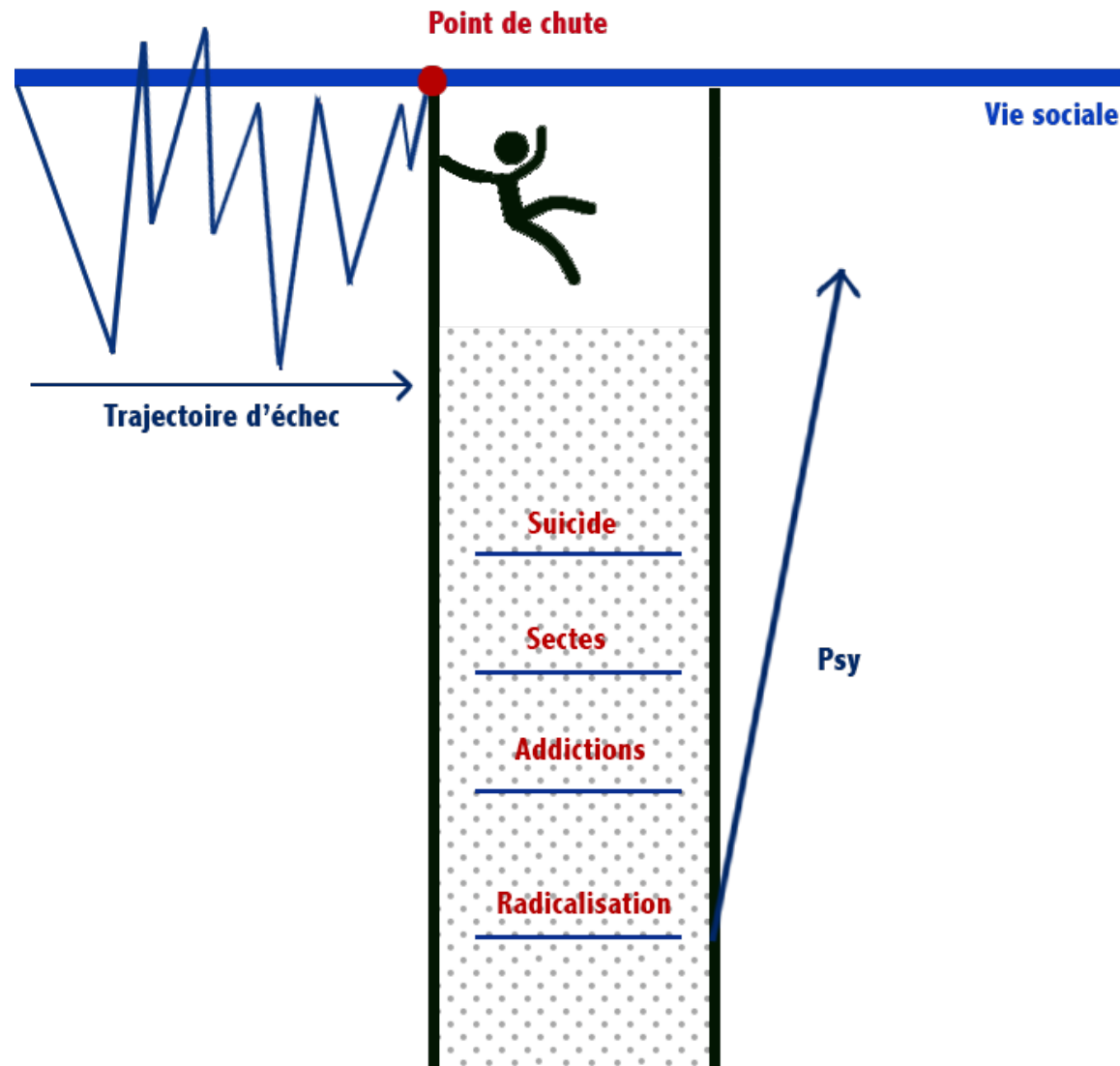


# Mise en œuvre de la réponse publique





# Une trajectoire d'échec





# Les principes méthodologiques d'intervention

## Préventif

- Concerne les personnes ne faisant pas l'objet d'une prise en charge judiciaire
- Respect des libertés publiques

## Ciblé

- Jeunes (mineurs et majeurs)
- Familles

## Pluridisciplinaire

- Composition de la cellule de suivi (restreinte mais mobilisant plusieurs partenaires)

## Individualisé

- Inscription dans une logique de déconstruction / reconstruction
- Adhésion des personnes radicalisées
- Désignation d'un référent de parcours

## Expérimental

- Appui sur les dispositifs et moyens existants, mobilisation des ressources existantes
- Apport spécifique
- Soutien du FIPD



# La mobilisation du partenariat

## Les partenariats avec les collectivités territoriales

- Conseils départementaux, Communes

## CAF

## Les acteurs associatifs

- Le domaine de la prise en charge psychologique : Maison des adolescents, notamment
- L'accompagnement éducatif, l'insertion sociale et professionnelle : associations de prévention spécialisée, missions locales
- Le soutien à la parentalité : REAAP
- L'aide aux victimes : ADFI, CCMM, INAVEM



# Actions à mettre en œuvre

## a) Sur le plan administratif

- **Interdiction de sortie de territoire**
- **Dispositif nouveau** : permet d'interdire à tout Français de quitter le territoire national si les déplacements qu'il projette ont pour but de participer à des activités terroristes ou d'aller sur un théâtre d'opérations de groupements terroristes + risque atteinte à la sécurité publique lors de son retour.
- L'IST entraîne retrait du passeport et de la CNI
- Décision du ministre de l'intérieur
- Notifiée par la préfecture du domicile
- Procédure contradictoire aménagée
- Durée de 6 mois renouvelable, maximum 2 an



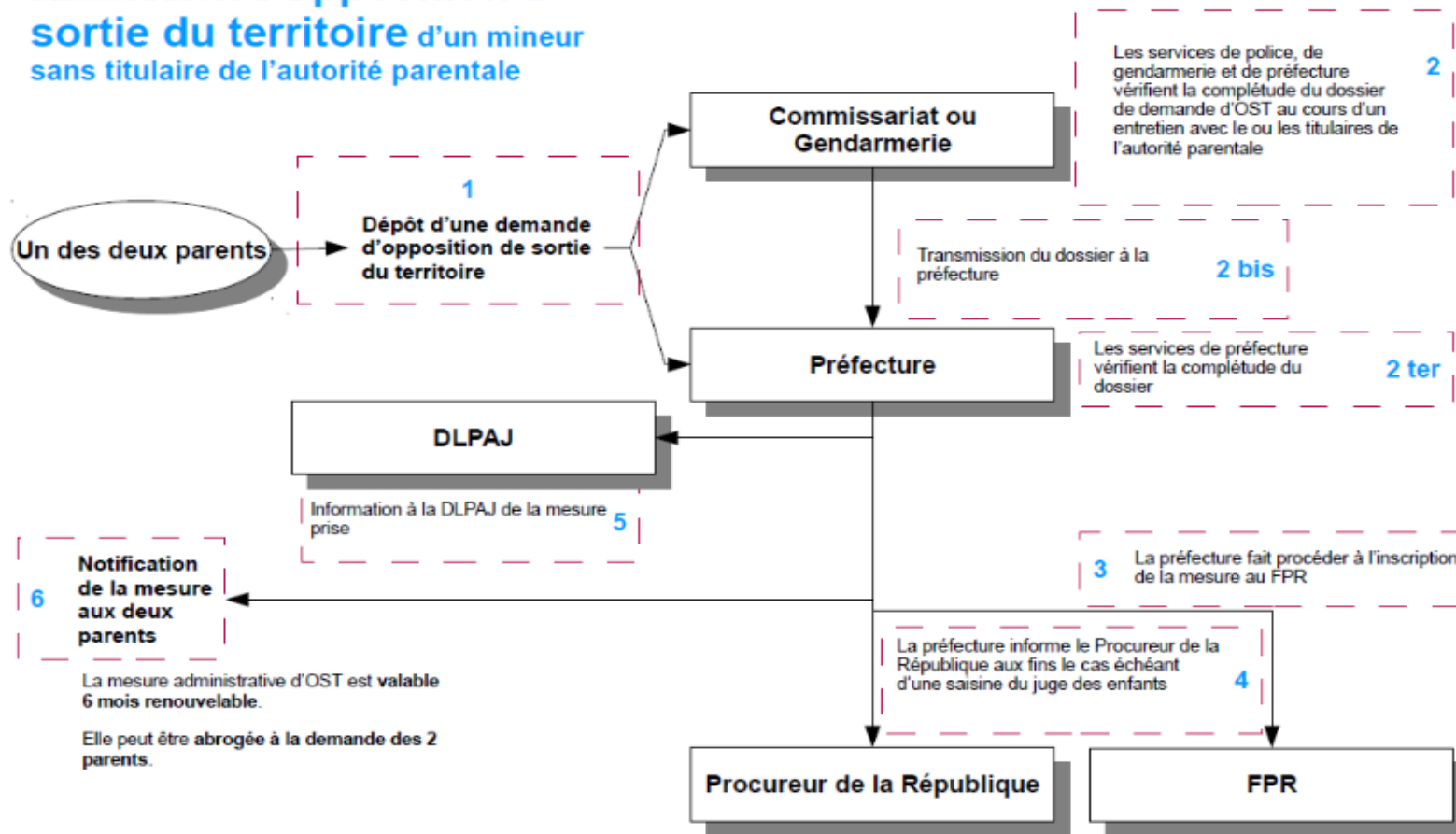
# Actions à mettre en œuvre

- **Opposition de sortie de territoire**
- Dispositif de protection du mineur en l'empêchant de gagner des zones de conflits, notamment sous l'influence de mouvements radicaux armés.
- Fondement des articles 371 et s du Civil et décret du 28 mai 2010
- Demande des titulaires de l'autorité parentale
- Décision du Préfet



# Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance (CIPD)

## Circuit de traitement des mesures administratives d'Opposition à sortie du territoire d'un mineur sans titulaire de l'autorité parentale





# Actions à mettre en œuvre

## **b) Sur le plan préventif**

- **Mise en place de mesures de droit commun**
  - Protection de l'enfance pour les mineurs
  - Prévention de la délinquance
  - Soutien à la parentalité
- **Mise en place d'un parcours individualisé**
  - Adhésion de la personne signalée
  - Désignation d'un référent de parcours



# L'accompagnement

- **Accompagnement sur le plan psychologique**
- **En direction des personnes signalées**
  - **Accompagnement psychologique au travers de consultations, de séances thérapeutiques.**
  - **Plusieurs formes:**
    - Prise en charge psychologique par une Maison des Adolescents
    - Prise en charge par un établissement hospitalier de psychiatrie ou de pédopsychiatrie ou un centre spécialisé
- **En direction des familles**
  - **Aide psychologique :**
    - Réalisé par un professionnel sensibilisé au phénomène de la radicalisation
    - Adhésion des familles
    - Accompagnement et prise en charge dans la durée



# L'accompagnement

- **Accompagnement sur le plan social**
- **En direction des personnes signalées**
  - **Actions de remobilisation, de reconstruction, de resocialisation :**
    - Chantier humanitaire
    - Service civique
    - Actions visant à développer l'esprit critique dans l'usage d'Internet
  - **Actions à forte valeur pédagogique, et encadrées qui permettent l'éloignement du jeune du milieu influent :**
    - Inscription dans un EPIDE
    - Séjour de rupture
    - Chantier éducatif
  - **A terme, réinscription dans un parcours scolaire ou d'insertion sociale et professionnelle.**



# L'accompagnement

## ■ **Accompagnement sur le plan social**

### ■ **En direction des familles**

#### ■ **Soutien des familles**

→ Préfectures, interlocuteurs de proximité pour les familles (circulaire du 19 février 2015)

→ Relais ensuite par des professionnels du soutien à la parentalité

#### ■ **Groupes de parole entre parents ayant un enfant radicalisé**

→ Libération de la parole et échanges avec des familles dans la même situation

→ Groupes animés par des professionnels du soutien à la parentalité

#### ■ **Actions de thérapie familiale**

→ processus de reconstruction du lien familial notamment la fratrie

#### ■ **Accompagnement de la famille sur le plan de la responsabilité parentale**

### ■ **Approche globale**

■ Au plan local, mise en place de structures de prise en charge globale (familles et jeunes radicalisé)



# Conclusion

- Le soutien financier par le FIPD
- Le soutien d'une équipe mobile d'intervention
- La diffusion de bonnes pratiques
- La poursuite des formations
- La prise en charge des jeunes de retour de conflits
- La construction de contre-discours
- Des échanges européens et internationaux



# Pour en savoir plus

## SECRETARIAT GENERAL DU COMITE INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA RADICALISATION

27, rue Oudinot  
75007 PARIS

**Adresse postale :** Place Beauvau 75800 PARIS Cedex 08

**Téléphone :** 01 53 69 24 10

**Télécopie :** 01 53 69 24 00

**Adresse Mel :** [cipd.siat@interieur.gouv.fr](mailto:cipd.siat@interieur.gouv.fr)

**Site internet :** [www.prevention-delinquance.interieur.gouv.fr](http://www.prevention-delinquance.interieur.gouv.fr)